À noter : *cette séance d'information a eu lieu avant la sortie officielle du guide de dépôt de projets. Il se peut que des informations soient légèrement ajustées dans celui-ci. Le contenu du guide aura préséance.*

ÉCOEMBALLAGE+

Retour du Soutien au transfert de connaissances

Séance d'information préparatoire

15 octobre | de 11h à 12h

FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS pour le développement durable

Québec

Fonctionnement du webinaire

1 Clavardage

- Le clavardage est désactivé.
- Les questions peuvent être posées dans l’onglet Questions et réponses.

2 Questions

Nous répondrons aux questions sur le programme à la fin de la séance (micros fermés).

3 Enregistrement

L’enregistrement de la séance d’information vous sera envoyée dans les prochaines semaines et sera disponible sur la page Web du programme

ORDRE DU JOUR

01. Introduction
02. Présentation du programme
03. Soutien au transfert de connaissances (Appel de projets spécifique)
04. La boîte à outils Écoemballage+
05. Période de questions

01 INTRODUCTION

À propos du FAQDD

FONDS D’ACTION QUÉBÉCOIS
pour le développement durable

Le FAQDD est un OBNL qui développe et qui gère des programmes d’aide financière.

- Plus de 5 300 organisations financées
- Plus de 3 300 projets soutenus

Un contexte réglementaire en évolution

Depuis juillet 2022

Déclarer les matières mises en marché
Contenants, emballages et imprimés visés

Contribuer financièrement
À la gestion des matières en fin de vie

Pourquoi revoir ses emballages ?
Les choix de matériaux, de formats et de composantes peuvent influencer la recyclabilité des emballages et les coûts associés à leur gestion en fin de vie.

Autres éléments de contexte

- Écoemballage+ est une initiative administrée par le Fonds d’action québécois pour le développement durable (FAQDD) et appuyée financièrement par le ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation (MAPAQ) ;
- Le programme est prolongé jusqu’en 2029 ;
- Le volet 1 et le volet 2 du programme seront relancés dans les prochains mois, avec certaines modifications ;
- Les détails concernant les informations partagées aujourd’hui pourront être obtenus dans le guide du demandeur du Soutien au transfert de connaissances, qui sera disponible dès le lancement du programme.
- Il est à noter que des ajustements au contenu présenté dans ce webinaire pourraient être faits dans le guide du demandeur.

02

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Écoemballage+ en bref

Un programme pour faire évoluer les pratiques d’emballage dans le secteur bioalimentaire.

RÉOUVERTURE GRADUELLE DU PROGRAMME

Notre objectif

Accélérer l’adoption de pratiques d’écoconception des emballages dans le secteur bioalimentaire.

Pour qui?

Les entreprises et les acteurs du secteur bioalimentaire.

Trois leviers pour passer à l’action

01
Accompagnement

02
Innovation collective

03
Transfert de connaissances

Écoemballage+

Trois leviers pour passer à l’action

VOLET 1

Soutien aux entreprises

Accompagner les entreprises dans leurs projets d’écoconception d’emballages et de contenants alimentaires recyclables.

Qui peut déposer?
Entreprises bioalimentaires québécoises

Aide financière
Jusqu’à 100 000$* par projet et par entreprise

À VENIR EN NOVEMBRE

VOLET 2

Soutien à l’innovation à portée collective

Soutenir des démarches collectives qui répondent à des enjeux communs ou transversaux en écoconception et permettent de mutualiser les ressources et l’expertise.

Qui peut déposer?
Projets regroupant plusieurs entreprises, portés par un demandeur (format cohorte)

Aide financière
Jusqu’à 300 000$* par projet

LANCEMENT LE 3 NOVEMBRE

Soutien au transfert de connaissances

Soutenir des initiatives qui contribuent à bonifier et à transférer les connaissances en écoconception afin de mieux outiller les entreprises bioalimentaires et de favoriser leur passage à l’action.

Qui peut déposer?
Regroupements et associations d’entreprises ou sectorielles et les experts en écoconception

Aide financière
Jusqu’à 300 000$* par projet

03

SOUTIEN AU TRANSFERT DE CONNAISSANCES – APPEL DE PROJETS SPÉCIFIQUE

Objectifs

Faciliter le passage à l’écoconception des emballages alimentaires au Québec par les entreprises bioalimentaires :

Bonifier et diffuser les connaissances

Matériaux, procédés, technologies et résultats de recherches appliquées.

Outiller et mobiliser le secteur

Outils, activités de sensibilisation et ressources pour soutenir les démarches d’écoconception.

Une mobilisation à l’échelle de la chaîne de valeur

Entreprises bioalimentaires · Fournisseurs · Distributeurs · Donneurs d’ordres.

Demandeurs admissibles

Deux catégories d’organisations sont admissibles :

Organisations rassembleuses

Organisations capables de mobiliser des entreprises en transformation alimentaire, notamment les associations sectorielles.

Experts en écoconception

Experts en écoconception d’emballages et de contenants recyclables.
(Voir les critères détaillés dans le guide du demandeur)

Conditions à respecter

Posséder un établissement au Québec

Exercer ses activités depuis au moins 3 ans

Demandeurs non-admissibles

Organisations exclues

- Travailleurs autonomes
- Regroupements professionnels et organisations syndicales
- Établissements d’enseignement et fondations
- Fiducies et entreprises de services financiers
- Entreprises détenues majoritairement par une municipalité ou une société d’État

Situations entraînant une inadmissibilité

- Faillite ou insolvabilité
- Inscription au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA)
- Manquement à des obligations liées à une aide financière antérieure du FAQDD ou du MAPAQ
- Comportements incompatibles avec les exigences d’intégrité

L'expert en écoconception

Pour tous les projets présentés, le demandeur doit :

Détenir l’expertise interne
en écoconception

ou

Prévoir la participation d’un ou
de plusieurs experts en écoconception au projet

Qu’est-ce qu’un expert en écoconception ?

Une organisation spécialisée dans l’écoconception d’emballages et de contenants recyclables, qui connaît les capacités des centres de tri ainsi que les besoins des recycleurs et des conditionneurs du Québec.

Les bonnes pratiques à maîtriser

- La réduction de la masse et/ou du volume;
- La conception pour la réutilisation;
- L’intégration de contenu recyclé postconsommation;
- L’intégration de contenu local;
- L’amélioration de la recyclabilité;
- L’affichage d’instructions de tri.

À savoir

Pour le *Soutien au transfert de connaissances* l’expert n’a pas l’obligation de figurer au répertoire d’experts d’Écoemballage+.
Il s’agit cependant d’une référence intéressante si vous êtes à la recherche d’un expert.

Projets admissibles

Les projets touchent la création d’outils ainsi que la réalisation d’activités de transfert de connaissances actualisées portant sur l’écoconception d’emballages et de contenants recyclables et sur la règlementation associée.

Organiser des événements

Colloques, conférences, symposiums, salons et webinaires.

Créer et offrir des formations

Capsules multimédias, formations et cliniques en présentiel.

Créer et diffuser des outils

Guides, recueils de bonnes pratiques, outils numériques ou vidéos.

Bonifier les connaissances existantes

Possibilité d’inclure des activités de préparation au transfert technologique en entreprise (p.ex.: recherches appliquées et des études de faisabilité technique).
Les résultats de ces travaux devront ensuite être partagés et diffusés au moyen d’activités ou d’outils de transfert de connaissances.

Projets admissibles

Conditions à respecter

Transfert de connaissances

Tous les projets doivent obligatoirement inclure des outils ou des activités de transfert de connaissances

Diffuser les connaissances

NOUVEAU

Prévoir un plan de diffusion structuré avec des cibles réalistes de participants ou d’utilisateurs.

Respecter les critères suivants

- ✓ Viser majoritairement les emballages primaires ou secondaires et les contenants recyclables.
- ✓ S’arrimer à la réglementation en vigueur ou à venir.
- ✓ Tenir compte du système québécois de collecte sélective et de consigne, des centres de tri et des besoins des recycleurs et conditionneurs

Prévoir la visibilité d’Écoemballage+ dès le dépôt du projet.

IMPORTANT

Des enjeux concrets. Des connaissances à développer.

Des exemples de projets pour répondre aux besoins du marché et faire progresser l’écoconception des emballages bioalimentaires.

1. Intégrer du contenu recyclé

Comment favoriser l’utilisation de matières recyclées issues de la collecte sélective dans les emballages bioalimentaires?

2. Améliorer la compatibilité au recyclage

Comment concevoir des emballages mono-matériaux dont les étiquettes, bouchons, fermetures et autres composantes sont compatibles avec les filières de recyclage?

3. Faire évoluer les emballages flexibles

Quelles solutions permettraient de remplacer les structures multicouches par des solutions mono-matériaux adaptées aux usages alimentaires?

4. Refermer la boucle du PET thermoformé

Comment améliorer la recyclabilité du PET thermoformé et faciliter sa réintégration dans de nouveaux emballages?

Des connaissances utiles pour faire évoluer le marché

Les projets peuvent notamment documenter les freins, comparer les options et produire des connaissances transférables aux entreprises du secteur.

Documenter les besoins et les freins

Identifier les obstacles à l’intégration de contenu recyclé et les possibilités de maillage entre recycleurs, producteurs et transformateurs.

Comparer les solutions et leur compatibilité

Analyser les interactions entre les composantes d’emballage et les procédés de récupération et de recyclage.

Caractériser les possibilités et les limites

Évaluer le potentiel des structures mono-matériaux pour les emballages flexibles, en tenant compte des exigences de performance et de conservation des aliments.

Comprendre les conditions d’une boucle de circularité

Examiner les conditions nécessaires à la récupération du PET thermoformé, à la disponibilité de la matière recyclée et à sa réintégration dans de nouveaux emballages.

Projets non admissibles

Vente et développement de produits

- Promotion d’un produit, d’un emballage ou d’un contenant spécifique
- Développement d’un nouveau produit de consommation

Recherche et connaissances

- Connaissances qui ne seront pas diffusées au public
- Recherche fondamentale ou développement expérimental de connaissances

Mesures et emballages exclus

- Mesures d’atténuation des impacts (ex. : neutralité carbone)
- Suremballage de produits
- Emballages et contenants biodégradables

Portée géographique

Projets réalisés hors Québec ou ne visant pas des entreprises bioalimentaires québécoises.

Durée du projet

Déterminer la durée du projet dès la préparation de la demande

La durée choisie sera inscrite dans la convention avec le FAQDD.

Date limite incontournable

Les projets doivent être terminés et la reddition de compte finale remise au FAQDD au plus tard à cette date. Aucun délai supplémentaire ne pourra être accordé pour la remise de la reddition de compte finale.

Aide financière

AIDE MAXIMALE

300 000 $

Par demandeur, pour l’ensemble des projets déposés.

Plusieurs projets sont possibles, dans la limite de ce plafond cumulatif.

TAUX DE FINANCEMENT

75 % maximum

L’aide financière couvre les dépenses admissibles liées au projet.

Le cumul des aides financières provenant de sources publiques ne peut excéder 75 %.

Dépôt d’une demande

Les demandes peuvent être déposées en continu jusqu’à l’épuisement de l’enveloppe budgétaire dédiée.

ÉLÉMENTS À PRÉPARER

Le formulaire en ligne et les documents à joindre comprendront notamment les éléments suivants, sans s’y limiter :

- Description du projet
  Résumé et description détaillée
- Plan de diffusion
  Activités de transfert des connaissances
- Références
  Sources pertinentes au projet
- Calendrier
  Échéancier détaillé des activités
- Visibilité du programme
  Éléments de visibilité d’Écoemballage+
- Budget et financement
  Budget prévisionnel et sources de financement

Analyse de la demande

L’analyse débute lorsque le FAQDD reçoit le formulaire dûment rempli et l’ensemble des document requis.

1. Analyse de l’admissibilité

Vérifier si le demandeur et le projet répondent aux critères d’admissibilité du programme.

2. Analyse de la pertinence et de la cohérence

Le projet est évalué selon cinq critères :

- ✓ Pertinence et justification de la problématique ;
- ✓ Pertinence des objectifs visés ;
- ✓ Expertise de l’équipe de travail ;
- ✓ Qualité de la mise en œuvre ;
- ✓ Ampleur des retombées attendues.

Comité de sélection

Les projets admissibles sont soumis à un comité qui détermine lesquels seront financés.

Qui siège sur le comité?
Des représentants du FAQDD et du MAPAQ, auxquels peuvent s’ajouter des membres externes possédant une expertise pertinente.

À quelle fréquence?
Le comité se réunit tous les trois mois pour sélectionner les projets à financer.

Quand déposer sa demande?
Consultez le site web du FAQDD pour connaître la date de dépôt à viser afin que votre projet puisse être considéré lors du prochain comité de sélection.

Reddition de comptes

Une étape essentielle à la fin du projet. Le demandeur transmet sa reddition de compte au FAQDD en remplissant le formulaire disponible sur son site Web.

DOCUMENTS ET ÉLÉMENTS À FOURNIR

La reddition de compte comprendra notamment les éléments suivants, sans s’y limiter :

- Rapport final
  Bilan du projet et des activités réalisées
- Livrables
- Preuves de diffusion
  des connaissances
- Calendrier des activités réalisées
- Preuves de visibilité du programme
- Budget final et états financiers
  vérifiés du projet

17 initiatives

ont obtenu du financement pour susciter le transfert de connaissances en matière d’écoconception d’emballage alimentaire.

Pour découvrir les projets soutenus :

Centre Éco-Innov

Rendre les connaissances accessibles

Du savoir technique à des outils concrets

Porteur du projet : Centre Éco-Innov d’Emballages Carrousel

Le projet

Produire une websérie qui aborde les enjeux de l’écoconception des emballages à travers des interventions d’experts, des études de cas et des défis concrets de l’industrie.

Comment les connaissances sont-elles transférées

- Vulgariser des notions complexes ;
- Faire connaître l’expertise de spécialistes et de chercheurs ;
- Proposer des pistes de réflexion et des outils utiles aux entreprises.

La vague

Partager l’expérience du réemploi

Documenter une filière pour inspirer le secteur

Porteur du projet : La vague

Le projet

Documenter et partager les étapes nécessaires à la mise en œuvre de filières locales de production de contenants alimentaires réutilisables au Québec.

Les outils de transfert de connaissances

- Une vidéo documentaire sur l’histoire et le contexte de la filière ;
- Des contenus pédagogiques dérivés de la vidéo ;
- Une feuille de route pour guider la production de contenants alimentaires réutilisables.

05

LA BOITE À OUTILS ÉCOEMBALLAGE+

Boîte à outils

https://faqdd.qc.ca/ecoemballage-boite-a-outils/

- Les séances d’information et
  les foires aux questions de chaque volet
- Des fiches techniques sur les emballages
- Des outils pratiques
- Les financements complémentaires

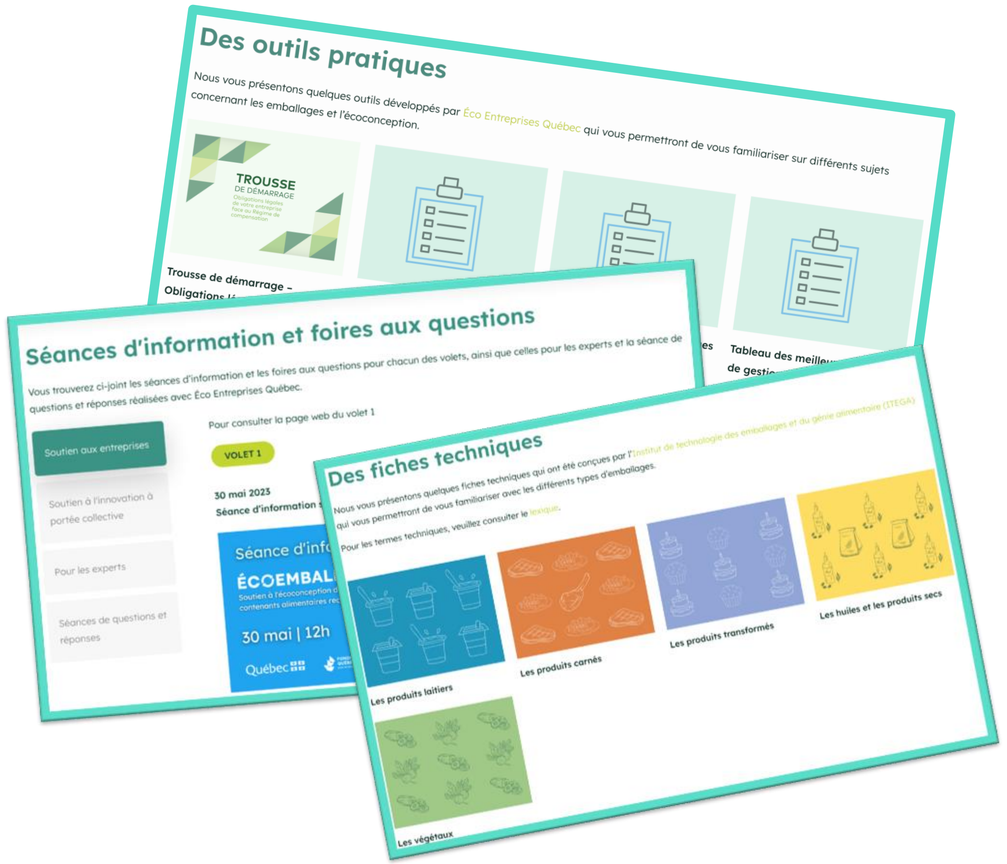

Merci!

Période de questions

FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS pour le développement durable

Québec

Pour nous joindre

Courriel
ecoemballage@faqdd.qc.ca

Contact
Audrey Verreault-Gagnon
Conseillère au rayonnement
a.verreaultgagnon@faqdd.qc.ca

Suivez-nous
linkedin.com/company/faqdd
facebook.com/faqdd
faqdd.qc.ca

Prise de rendez-vous
Par la plateforme Booking du FAQDD

ÉCOEMBALLAGE+

FONDS D’ACTION QUÉBÉCOIS
pour le développement durable